Puis ne voyant plus rien, il s'avança après avoir rechargé son arme pour inspecter les lieux.

A l'angle du bâtiment il aperçut deux individus fuyant à travers champs.

Il revenait alors vers son clapier, dont il voyait la porte ouverte et la serrure fracturée, lorsqu'un individu surgit menaçant à quelques mètres de lui.

M. Devey abaisse son arme, visant aux jambes, avec l'intention, dit-il, de blesser le cambrioleur et fit feu.

A ce moment des voisins appelés par les cris de Mme Devey accouraient. Le voleur, tombé au coup de feu, s'était remis sur pied et essayait de saisir l'arme de M. Devey qui, le tenant par le canon, menaçait de s'en servir comme d'une massue.

Les arrivants se jetèrent sur le blessé qui tomba dans la bagarre, se releva une seconde fois, pâle retomba inanimé. Il était mort.

La charge de petit plomb avait fait balle et le malheureux avait le bas-ventre ouvert. La chemise avait été comme bachée et les morceaux en étaient entrés dans la plaie.

On fit prévenir la gendarmerie qui ouvrit immédiatement une enquête et fit, dans la matinée d'hier, transporter le cadavre à la mairie de Petite-Synthe.

La victime dont l'identité n'a pas encore pu être établie, est un jeune homme de 18 ans environ, imberbe, le nez fort, les cheveux coupés ras.

Il était vêtu d'un pantalon à côtes usagé, maintenu par reins par une ceinture de cuir sans boucle.

On n'a aucune trace de ses deux complices et l'on pense être en présence d'une bande de voleurs étrangers au pays.

Le suicide de l'usine à gaz à Armentières

Le parquet de Paris demande l'autopsie. — Elle est faite par le docteur Dutilleul. — Comparaison avec Syveton.

Les cas d'autopsie après suicide par le gaz d'éclairage sont tellement rares que les experts chargés d'élucider l'affaire Syveton en sont réduits à provoquer l'asphyxie de malheureux toutous par le gaz.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir le parquet de Paris ordonner l'autopsie de Céline Vromen, la malheureuse qui se suicida vendredi à l'usine à gaz.

L'autopsie

Sur commission rogatoire de M. Boucard, juge d'instruction à Paris, M. Delaté, juge d'instruction à Lille, et M. Dutilleul, médecin-légiste, accompagné de son secrétaire, M. Maurice Laroy, interne des hôpitaux, sont descendus à Armentières samedi après-midi, à 1 heure 40.

Ils se sont rendus à l'hôpital, où le corps de Céline Vromen avait été transféré dès samedi matin.

M. Dutilleul, en présence du juge d'instruction et de MM. les docteurs Chocqueel et Basèles d'Armentières, a procédé à l'autopsie.

Les organes étaient dans un état de conservation absolu et on pouvait presque croire qu'on opérait sur une personne endormie ; le cœur présentait une anomalie : le péricarde adhérait au thorax, ce qui provoqua le dédoublement d'une oreillette.

Le praticien a relevé au cours de ses recherches tous les signes classiques de l'intoxication par le gaz oxyde de carbone (agent toxique du gaz d'éclairage) et a recueilli les éléments d'une intéressante observation qu'il adressée au parquet de la Seine.

Une certaine quantité de sang (50 centimètres cubes environ) a été extrait du cœur et des gros vaisseaux, placée en flacon scellé et transmise à Paris aux fins d'analyses chimiques et spectroscopique.

Cet échantillon sera remis au laboratoire de toxicologie de M. Ogier qui a procédé à l'examen spectroscopique du sang de Syveton et qui, par l'étude du nouveau cas, parfaitement défini, qui lui est soumis aujourd'hui, pourra tirer de précieux éléments de comparaison pour son rapport sur l'affaire Syveton et contribuer, nous l'espérons, à y jeter un peu de lumière.

ASPHYXIE A WAVRANS

Valentin Milliot, célibataire, âgé de 28 ans, manœuvre, demeurant à Wavrans, est mort asphyxié.

M. Milliot, qui demeurait seul, était indisposé et avait fait allumer du feu dans sa chambre pour passer la nuit à la chaleur.

Lorsqu'on alla le lendemain matin pour s'informer de sa santé, on le trouva dans cette chambre les yeux fermés et la bouche pleine d'écume.

On s'empressa de lui porter secours, mais tous les soins qui lui furent prodigués furent inutiles, l'asphyxie était complète.

Incendie criminel à Ferrière-la-Grande

Arrestation de l'incendiaire

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un incendie se déclarait dans une maison sise au lieu dit « Trie Galetta », à Ferrière-la-Grande, occupée par M. Désiré Grommont, âgé de 20 ans, chauffeur, et par sa famille.

Mme Grammont, incommodée par des émanations, réveilla son mari et celui-ci se rendit compte aussitôt que le feu était dans sa maison.

Il se hâta de mettre en lieu sûr son bébé, âgé de quelques mois à peine, et de donner l'alarme.

Malgré que les flammes aient de l'intensité, les voisins accourus purent pénétrer dans l'immeuble et pendant que les uns sauvaient le plus précieux de mobilier de M. Grommont, les autres commençaient la lutte contre le feu.

Ils furent rapidement secondés par les sapeurs-pompiers, accourus au premier signal, sous les ordres de leur dévoué chef, M. le lieutenant Marcel.

Malgré le zèle et le dévouement de tout le monde, le feu détruisit la maison ainsi qu'une grange contiguë, appartenant à M. Valoir et occasionna environ 5.000 kilos de fourrages ; mais les habiles manœuvres des pompiers purent préserver les autres constructions notamment une maison occupée par plusieurs ménages ouvriers.

Il résulterait des observations faites par les personnes accourues des premières sur les lieux de sinistre, que dans une chambre de cette maison qui appartient à Mme veuve Grammont, née Delattre Désirée, âgée de 61 ans, et qu'elle n'était réservée en la louant à son fils, que des foyers d'incendie avaient été préparés, que le plafond avait été percé et qu'un meuble avait été placé devant la fenêtre non seulement pour empêcher de voir les flammes, mais de pouvoir pénétrer par là, dans la maison.

Il a été établi que la veuve Grammont qui habite Sous-le-Bois-Maubeuge, était venue vendredi à Ferrière-la-Grande avec ses deux filles, qu'elle était restée enfermée seule assez longtemps dans la chambre où le feu a pris et que dans cette chambre se trouvaient plusieurs paquets de chiffons préalablement enduits, croit-on, de matières inflammables.

La situation pécuniaire de la veuve Grammont est, en outre, des plus précaires, ses immeubles devaient être vendus le 10 courant pour payer ses créanciers hypothécaires et elle en a beaucoup de chirographaires.

Cette femme, a très mauvaise réputation, elle a, à différentes reprises proféré des menaces contre son fils, sa femme et son bébé.

La rumeur publique s'est élevée presque à l'unanimité pour désigner cette femme comme ayant intentionnellement mis le feu.

La gendarmerie qui a été immédiatement dirigé sur ces lieux, paraît être de l'avis de la rumeur publique, car elle a arrêté la veuve Grammont et l'a conduite à M. le procureur de la République, qui a donné ordre de l'écrouer.

L'enquête est continuée.

Les dégâts sont évalués à environ 11.000 francs.

Train de marchandises déraillé

A VIOLAINES

Destruction de dix wagons

Un train de marchandises, chargé de charbon a déraillé vendredi soir vers six heures, à l'aiguille de Violaines, sur la ligne de Lille à Béthune. Ce train voulait s'engager sur une voie de garage pour laisser passer le train parti de Lille pour Béthune à 4 h. 28, mais la locomotive prenant l'aiguille en pointe sortit des rails et s'enfonça dans le ballast.

Un arrêt brusque se produisit instantanément et dix wagons, entraînés par la vitesse acquise, entrèrent les uns dans les autres, ne formant bientôt plus qu'un amas de décombres.

Ni le chauffeur, ni le mécanicien, heureusement, ne furent blessés. Les dégâts matériels sont très importants.

De nombreuses équipes d'ouvriers ont été occupées au déblaiement de la voie, mais ce n'est que dans la matinée de samedi qu'elle fut libre.

CARNET DU LECTEUR

DEUIL

A Lille. — Nous apprenons, avec regret, la mort de Mme veuve Peuillard, mère de M. Peuillard, colonel de la 1re légion de gendarmerie, décédée à l'âge de 80 ans. Les obsèques auront lieu lundi à dix heures. L'inhumation aura lieu à St-Quentin.

A Douai. — Nous apprenons la mort, survenue hier matin, de Mme Lavoix, épouse de sympathique conseiller à la Cour et président du Dutier des écoles laïques.

Nous prions M. Félix Lavoix de vouloir bien agréer, en cette douloureuse circonstance, l'expression de nos sincères condoléances.

Dernière Heure

La mort de M. Syveton

Le coffre-fort

Anvers, 7 janvier.

Le parquet d'Anvers a reçu aujourd'hui plusieurs commissions rogatoires ordonnant de faire une enquête sur la conduite de Mme Syveton pendant la maladie de son premier mari.

Lundi, à 2 heures 1/2, aura lieu l'ouverture du coffre-fort loué à la Banque d'Anvers par Mme Syveton.

A l'Officiel

Postes et télégraphes

Paris, 7 janvier.

Par décision du Ministre du commerce, des postes et télégraphes, sont nommés MM. Lecomble, commis à Arras.

Noirel, commis à Lille (gare).

Domluque, commis à Paris, est nommé commis à Tourcoing.

Broth, commis à Tourcoing est nommé à Paris XXII ; Mme Poirrier, employée à Mero est nommée à Lille (téléphone); Mlle Houssin, employée à Chantilly est nommée à Avesnes; Mlle Sero y est nommée à Tourcoing ; Mlle Daniel, employée à St-Genlez est nommée à Roubaix (Fosse aux Chênes) ; Mlle Dinot est nommée à Dunkerque ;

Mlle Lebille est nommée à Armentières ; Mlle Dutrieu, employée à Armentières, est nommée à Arcachon ; Mlle Carpentier, employée à Lille, est nommée à Paris ; Mlle Froideval, employée à Béthune, est nommée à Tourcoing (téléphone) ; Mlle Lebas, employée à Tourcoing (téléphone), est nommée à Béthune ; Mme Hazard, receveuse à Cartignier, est nommée à Menneyret.

NOUVELLES POLITIQUES

La mort de Gambetta

Paris, 7 janvier.

M. Berteaux, ministre de la guerre, présidera demain la cérémonie annuelle de la commémoration de la mort de Gambetta, aux Jardies, à Ville-d'Avray. Il sera assisté des membres du comité de l'Association gambettiste, dont le président est M. Delune-Montargis, ancien ministre. M. Trouillot, ministre du commerce, assistera à la cérémonie.

La rentrée des Chambres

Paris, 7 janvier.

Nous croyons pouvoir affirmer que les séances de rentrée des Chambres seront présidées, au Palais-Bourbon, par M. Paul Bourgeois, député de la Vendée, et, au Luxembourg, par M. Fayard, sénateur de la Drôme.

Protestation rejetée

Paris, 7 janvier.

Le Conseil d'Etat a examiné la requête de MM. Verbanne et Vercouter contre les opérations électorales auxquelles il a été procédé le 31 juillet 1904 dans le canton de Roubaix-Ouest pour la nomination d'un conseiller général.

Cette requête est rejetée.

LA QUESTION MAROCAINE

Alger, 7 janvier.

Plusieurs centaines de Marocains, avec des troupeaux de moutons et du chameau ont passé sur le territoire français, les pâturages du côté marocain se nourrissant plus le bétail.

Ces Marocains ont consenti à payer et s'entendre avec les tribus pour les terrains de pâcage.

Cet exode est dû aux incursions des cavaliers de Bou Amema et de Prétendant, entre la Moulouchiah et la frontière algérienne.

LA GUERRE

A PORT-ARTHUR

Rome, 7 janvier.

Le général Stoessel a écrit au général Nogi pour le remercier de la façon chevaleresque avec laquelle il a préparé l'évacuation de Port-Arthur par les Russes et l'entrée des Japonais, ainsi que de ses bons traitements envers les blessés russes. Il a exprimé le plaisir qu'il avait ressenti à constater les manières courtoises et la calme dont avaient fait preuve les troupes japonaises.

Tokio, 7 janvier.

L'Empereur a publié un manifeste pour remercier l'amiral Nogi, le 3e armée et les troupes pour les services rendus à Port-Arthur.

Tokio, 7 janvier.

L'amiral Nogi a abolli le blocus à Liao-Toung à partir d'aujourd'hui.

Rome, 7 janvier.

On mande de Tokio que les Japonais espèrent rouvrir deux mirandes russes, 3 croiseurs et 7 torpilleurs.

Tché-Fou, 7 janvier.

On attend impatiemment l'arrivée des nouveaux combattants de Port-Arthur.

Ils ne sont embarqués à Dalny.

L'entrée de la rade de Port-Arthur est, en effet, obstruée par les dernières vaisseaux russes coulés avec intention.

En outre, de nombreuses mines rendent le passage des navires impossible.

La voie ferrée entre Dalny et Port-Arthur est détruite.

Il en résulte non-seulement inévitable dans le trajet.

Les détails que l'on reçoit sur les dernières jours vécus par Port-Arthur sont émouvants.

La misère, la famine, les maladies s'abattaient sur les défenseurs.

Aucune d'eux la mort régnait.

En raison du manque de moyens de défense, la ville s'offrait, découverte aux obus ennemis après la prise de la colline de 203 mètres.

Quand les derniers vaisseaux furent détruits et coulés, tout le monde persistait néanmoins à défendre la ville..

On se refusait à capituler.

C'est le vaisseau Stoessel qui a pris sur lui de mettre fin à des sacrifices désormais inutiles.

Londres, 7 janvier.

Dans un rapport, le général Nogi parle de la rencontre qu'il a eue avec le général Stoessel. Sur la demande de ce dernier, il a eu cet entretien avec lui, jeudi à midi, à Chouï-Chiee.

Un télégramme particulier de Tokio donne quelques détails sur cette entrevue, Stoessel complimenta Nogi sur le bravoure des Japonais et déplora la mort des deux fils de Nogi. Il offrit à Nogi son cheval de bataille favori. Nogi le refusa, sous prétexte que ce cheval était compris dans la capitulation et que Stoessel ne pouvait en disposer ; cependant il promit de le faire soigner de façon toute spéciale.

Refus de médiation

Washington, 7 janvier.

M. Takahira, ministre du Japon, dément que le gouvernement de Tokio ait demandé directement ou indirectement la médiation des Etats-Unis ou de toute autre puissance.

Le Japon, déclare-t-il, a l'intention de continuer la guerre dans le Nord, en renforçant ses armées de Liao-Yang avec les troupes qui ont assiégé Port-Arthur.

Achat de charbon

Berlin, 7 janvier.

Le gouvernement russe a acheté une forte quantité de charbon dans les mines de Mons pour la flotte de la Baltique. La contrat sera signé lundi.

HORS DE FRANCE

L'obstruction Tchèque

Prague, 7 janvier.

Les Tchèques, bien qu'ils aient promis de ne pas entraver, pour le moment, l'action du nouveau président du Conseil, se montrent très circonspects au sujet de leur future ligne de conduite. M. Hérold a déclaré, hier, que le nouveau gouvernement ne pouvait s'attirer le confiance des Tchèques que par des actes. « Mais, en tout cas, a-t-il ajouté, un changement de tactique de notre part ne devrait pas être considéré comme une lassitude ou un renoncement à ses revendications nationales. Celles-ci subsisteront jusqu'à leur entière réalisation. »

Les Tchèques se proposent de déposer dans la prochaine session une interpellation relative au télégramme qu'aurait envoyé l'empereur Guillaume II à M. de Koerber pour lui exprimer ses regrets au sujet de sa démission. La presse tchèque voit dans cette dépêche une intervention de l'empereur d'Allemagne dans les affaires intérieures de l'Autriche.

DANS LES BALKANS

Crainte de guerre

Sofia, 7 janvier.

Le journal le plus sérieux de l'opposition et l'organe du parti national, le *Mir*, annonce l'émission prochaine de bons du Trésor valables pour trois ans, à l'effet de couvrir les nouvelles dépenses militaires, sans indiquer toutefois s'il s'agit ou non des crédits de 43 millions votés récemment par le Sobranié, et dont il résulte même après le dernier emprunt une dette flottante d'environ dix-huit millions.

Quant aux préparatifs militaires annoncés par le nouveau premier ministre de Grèce, M. Delyannis, on ne voit, en réglement de la question de Macédoine, on ne semble y attacher qu'une importance assez secondaire, quoique, au fond, on n'ait préoccupe fort en particulier, dans l'éventualité d'une guerre avec le Turquie, avec laquelle la Grèce serait certainement tentée de faire cause commune contre la Bulgarie.

ROUBAIX

LA JOURNÉE DU DIMANCHE

Marché aux Oiseaux. — Jusqu'à midi, place Chavrel.

Musée. — Ecole des Beaux-Arts.

Inspirator. — Matinée à 2 h. 1/2. Soirée à 8 h. 1/2.

Football Association. — Voir aux sports.

Casino des Familles.

Bal Dominique. — A 7 h.

Théâtre de Roubaix. — Voir plus loin.

Voleurs surpris. — Coups de revolver

Samedi matin, vers trois heures au quart, l'agent de police Palanchier rentrait à son domicile, son service étant terminé, lorsqu'en passant quai de Bordeaux, il vit quatre individus suspects porteurs de paquets.

Comme on reconnaissant l'agent les quatre hommes avaient pris la fuite, celui-ci sans hésiter se mit à leur poursuite.

Se voyant serrés de près, les fuyards jouaient des jambes.

Tout-d'coup, l'un d'eux faisant volte-face, tira un revolver de sa poche et visant l'agent tira plusieurs coups de feu dans sa direction, sans pourtant l'atteindre.

Ceci fait, les hommes se perdirent dans la nuit et l'agent dut cesser une poursuite inutile.

Les voleurs de coffres-forts

Dans le coût de vendredi à samedi des voleurs ayant pénétré par escalade et effraction dans le tissage de MM. Mullier fils et Parent, 200, boulevard Gambetta, ont forcé les bureaux puis se sont attaqués au coffre-fort.

Ils l'ont déplacé, éventré selon la classique coutume et ont enlevé une somme de 70 francs qu'il contenait.

Une enquête est ouverte.

Grave blessure au pied

M. De Mathieu Arthur, 19 ans, rue de la Barbe d'Or, manœuvre, au service de Mme Vve Martel Jules a eu le pied droit contusionné, avec fracture sans déplacement du premier métatarsien, par la chute d'une pièce de fonte.

L'incapacité de travail sera de un mois.

Chute dans un tissage

M. Vierick-Donat, 44 ans, 126, rue du Collège, tisserand chez M. E. Desrousseaux, par suite d'un faux mouvement, est tombé dans le tissage, en laissant une entorse tibia-tarsienne du pied gauche qui nécessitera un repos de quinze jours.

Main écrasée

M. Deman, Jules, 25 ans, demeurant à Leuglna (Belgique) homeau de le Pinta du Lait, rattacheur à la filature Prouvost a eu la main droite prise et blessée par la roue du chariot de son rouvidoir.

M. Deman qui porte une plaie par arrachement du médiane droit, devra subir une incapacité de travail d'un mois.

Liste électorale

Par arrêté préfectoral en date du 29 décembre dernier, sont nommés délégués de l'Administration pour faire partie de la commission chargée de procéder, en 1905, à la revision de la liste électorale de cette ville : 1re section, M. Delaporte-Bayart, administrateur des Hospices ; 2e section, M. Junker, filateur ; 3e section, M. Bipper, directeur de le Condition publique ; 4e section, M. Pierre-François Carrette, mécanicien ; 5e section, M. Desplanques, administrateur des Hospices.

Ligue des Droits de l'Homme

Le bureau de la section roubaisienne se réunira aujourd'hui dimanche à 10 h. 1/2 au siège, 21, place du Trichon, pour délibérer sur un ordre du jour très important ; en outre, il fixera la date de le prochaine réunion générale qui doit avoir lieu avec le concours d'un orateur de talent.

Libres-penseurs et catholiques

Le 25 décembre dernier, jour de la Noël, la société de Libre-Pensée « Ni Dieu, ni Maître » avait organisé à la « Coopérative ouvrière » La Paix », une conférence contradictoire qui fut un pan monumentale. Un jeune démocrate-chrétien, M. Diligent, prit la parole pour répondre aux discours qui avaient été prononcés par M. Delory, député de Lille, et M. Philippe ancien conseiller municipal socialiste de La Madeleine.

Le projet d'un grand débat contradictoire entre libres-penseurs et catholiques fut posé dans cette réunion. Nous croyons pouvoir annoncer que cette conférence aura lieu prochainement. Des pourparlers ont lieu en ce moment pour fixer la date et les orateurs. Nous mettrons nos lecteurs au courant.

Ecole des Arts Industriels

L'exposition des A. des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels est encore ouverte aujourd'hui dimanche 8 janvier, lundi 9 et le lundi 16 janvier.

Cette exposition s'est enrichie de nouveaux envois, entre autres : une pointe sèche de Hellen, deux de l'Art décoratif ; un tableau de M. Peschon ; une aquarelle de M. Maurice Bouzie.

A. de l'Ecole rue Montaigne

L'A. des anciens élèves de l'Ecole laïque de la rue Montaigne, donnera son concert annuel le dimanche 15 janvier, à 4 heures, dans la grande salle des fêtes de la Mairie.

Statistique sanitaire

Pendant le mois de décembre 1904, l'état-civil a enregistré 241 naissances : 126 légitimes, 9 mort-nés, 92 mariages, 6 divorces, 216 décès.

Causes des décès : Fièvre typhoïde 5, scarlatine 2, coqueluche 4, tuberculoses 22, cancer 12, méningite simple 2, congestion 16, maladies cardiaques de cœur 14, bronchites 18, pneumonie 8. Autres affections de l'appareil respiratoire (29, affections de l'estomac 1, diarrhée 14, hernies 5, cirrhose de foie 3, néphrite 5, fièvre puerpérale 4, débilité congénitale 4, débilité sénile 10, morts violentes 4, suicide 2. Autres maladies 23, maladies inconnues 5.

Il est mort : 51 enfants de moins de 1 an ; 21 de 1 à 5 ans ; 5 de 5 à 19 ans ; 31 personnes de 20 à 39 ans ; 32 de 40 à 59 ans ; 76 de 60 ans et plus.

Bulletin commercial et industriel

Roubaix, le 7 janvier 1905.

La situation générale de la fabrique ne s'est pas modifiée cette dernière semaine. Il n'est cependant remis, malgré la période des fêtes, quelques beaux ordres qui font présager un sérieux mouvement d'affaires pour les semaines qui vont suivre.

La saison paraît devoir être particulièrement bonne pour la draperie. Aussi que nous l'avions prévu on voit beaucoup de mélangés et d'unis en peignés, cheviottes et thibets ; deux genres qui paraissent surtout devoir être en faveur, sont la gravité et le cordscrow ondulé en noir et blanc ; on les a travaillés dans tous les prix et ils sont aussi bien demandés par les draperie que par les confectionneurs.

En pardessus, on bra encore beaucoup de cheviottes lourdes en noir et marengo. Les carreaux qu'on a échantillonnés en grisailles et en beiges brouités paraissent devoir être très goûtés par les grands tailleurs.

Au « Marché à Terme » de Roubaix-Tourcoing, les cours de la laine en maintiennent très fermes entre 5 fr. 25 et 5 fr. 30.

SAVON DU CONGO *Exiger le nom* **Victor Vaissier**

Théâtre de Roubaix

Dimanche, 8 janvier, *Les Volontaires de la Loire*, grand drame historique en 6 actes, rappelant divers épisodes de la Révolution de 1789 à 1794. Cette pièce est une des plus belles du répertoire.

Pour terminer la soirée, il y aura un vrai régal artistique. *Le Docteur Jojo*, comédie-bouffe en 3 actes.

Menus faits locaux

— M. Renard Armand, 22, rue de Tunis, a trouvé une montre en nickel, boulevard de Cambrai.

— Mme Marie Eloire, 12, rue de la Planche-Trouée, a trouvé une montre en nickel, pour dame, sur la Grande-Place.

— M. Lefebvre Rémon, 8, rue d'Ath, a trouvé, rue de Tourcoing, une chaîne pour tricyclette.

— Dans la nuit de 5 au 6 courant, passant rue de Peyn, l'agent Bosman a trouvé au tour de son pipeau.

— Le receveur de la rue Pauvrée, informe les contribuables de cet arrondissement que son bureau sera fermé pour la perception des licences lundi 8 courant.

— Vendredi, vers 8 heures 1/2 du soir, M. Fortuné Caretta, âgé de 28 ans, demeurant rue de la Barbe-d'Or, cour Wengeon, 8, aide-chauffeur chez MM. Derville et dit, manœuvrait un bois, a reçu sur le corps un arbre de transmission.

Le blessé qui, au plan d'une entorse du genou droit, porte de nombreuses contusions, a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

— M. Jules Legrand, 44 ans, demeurant rue Daubenton, cour Vancoigne, 8, s'est fracturé le poignet gauche en tombant chez lui. M. Legrand a été admis vendredi dans le cité, à l'Hôtel-Dieu.

— En 1904, on a enregistré à la maternité Boucicaut, 182 naissances, et à la Maternité de l'Hôtel-Dieu, 284 naissances.

— M. Selves, Charles, 39 ans, tisseur chez M. Motte-Bossut, demeurant, rue Dupuis, 5, en manœuvrant sur une barre roulante a été blessé au talon gauche. 10 jours de repos.

— M. Rémy Ottaviere, 46 ans, demeurant à Croix, rue de Wasquehal, charretier au service de la raffinerie de pétrole, en manipulant un fût, s'est donné un tour de reins.

— Hagens Charles-Louis, 20 ans, homme de peine au pilonage de Beaucrepaire, demeurant à la rue de la Vigne à Wattrelos, s'est blessé au genou gauche en tombant avec une brouette. Dix jours.

— M. Tiberghien Henri, 26 ans, tisserand chez M. Ch. Toulemonde, demeurant 14, rue Négrier, à Wattrelos, a été blessé au doigt par un morceau de fonte. 8 jours.

— M. Kohler Constant, mécanicien mécanicien, 32 ans, demeurant 32, rue Nain, a eu le pied droit par la chute d'un marteau. 8 jours.

— Sur mandat d'amener de M. Delaé, juge d'instruction, le sieur brigadier Cuvelier et l'agent Willemsens ont arrêté hier matin Biot Jules-Joseph, 48 ans, employé de commerce, boulevard de Metz, 16, inculpé d'abus de confiance.

Etat-Civil

Naissances du 7 janvier. — Jeanne et Albert Vanoverbeld, rue Blanchemaille — Henri Lefebvre, rue de Tilleul, 250 bis — Eléonore Lechantre, rue du Cairo, 5. St-Henri, 10 — Jean Parent, rue de Toureni, 26.

Décès — Emile Bellens, 17 ans, rue d'Accia, 6. (Grave). — Louis Thiria, 63 ans, rue de l'Alma — Emile Bendelin, 4 mois, rue de la Paix — Julie Voedts, 74 ans, rue St-Honoré, 24.

Mort-né, 1.

CROIX

VOL ET TENTATIVE DE VOL. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs inconnus ont pénétré, en descellant le grille du soupirail, dans le cave de l'estaminet Emile Turple, rue de l'Amiral-Courbet. Ils ont dérobé quarante bouteilles de vin et trois cruches de liqueurs. Ils ont emporté le tout à l'aide d'une brouette.

— La même nuit on a tenté de desceller le grille du soupirail de la cave de l'estaminet de « Crécher », tenu par M. Bourgois, à l'angle des rues du Nord et Amiral-Courbet.

ETAT CIVIL DU 7 JANVIER. — Décès. — Caby Maurice, 23 ans, Grande-Rue, 39 — Merry Désirée, 88 ans, Hospice.

TOURCOING

La promotion de M. Léon Salembien, dans l'ordre de la Légion d'honneur

Les membres de Conseil municipal se réuniront aujourd'hui à 11 heures à l'Hôtel de ville pour se rendre en corps chez M. Léon Salembien, adjoint, promu chevalier de la Légion d'honneur.

La musique municipale se réunira à la même heure et dans la même pensée.

C'est M. Lecomte, adjoint, qui a pris l'initiative de convoquer ses collègues à l'assemblée communale pour une manifestation sympathique envers le distingué membre de l'administration qui a été l'objet d'une distinction aussi flatteuse que largement méritée.

L'incident à la fabrique de tapis Lorthiois-Laurent

On nous prie d'insérer la lettre suivante, adressée à notre confrère du *Journal de Roubaix* :

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Dans un article portant le fabrique « L'agitation chez les ouvriers tapissiers » et publié rendredi dernier, vous dites que « je me serais présenté en travail en état d'ivresse, et que c'est à la suite d'une dispute avec mon contremaître, que j'ai été renvoyé de l'établissement Lorthiois-Laurent où je travaillais.

Cette information est complètement fausse. Les renseignements sur qui ont été fournis à votre correspondant à ce sujet ont été trompés par un intéressé mal intentionné.

Comme le dit votre correspondant à la fin de son article, et comme en l'a affirmé au syndicat de la rue de la Bonne, je n'étais pas en état d'ivresse lorsque je suis allé à mon travail mardi matin. J'ai été congédié pour un motif des plus futiles, motif cherché d'ailleurs en raison de ma situation de membre de la Commission du Syndicat des tapis de la rue de Mouvis.

Je vous serais obligé, Monsieur le Directeur, de vouloir bien insérer cette simple rectification.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer mes salutations.

Eugène Honoré,
Membre de la Commission du Syndicat du Tapis.

Brasserie des Familles

18, rue de Tournai, 2, place des Halles. — Dimanche 8 janvier, à 5 h. — Nouvelle troupe. Trois grandes attractions. A 7 h. The fédé. — A la demande générale. Les Derot-Adgéla.

Le Boulevard de Ceinture et les voies d'accès de la Nouvelle Gare des Voyageurs

Le Conseil municipal sera vraisemblablement convoqué pour vendredi prochain 13 janvier en séance extraordinaire.

Cette réunion de l'assemblée communale aura une importance particulière par la nature des projets qui seront discutés.

D'une part le création des voies d'accès de la nouvelle gare des voyageurs, pour la réalisation desquelles la ville a consenti à reprendre d'importants lots de terrains à la Compagnie du chemin de fer du Nord pour un total d'environ 1,100,000 fr.

Une partie de ces terrains seront avantageusement cédés par la suite, étant donné le développement que forcément est appelé à occuper tout ce quartier de la gare.

La second projet si intimement lié à l'avenir de notre ville, est relatif à la création d'un boulevard de ceinture dont déjà nous avons fait connaître les grandes lignes.

Ce projet que l'on se vit contraint d'ajourner durant de longues années se présente aujourd'hui dans des conditions favorables à sa réalisation en ce sens que sur la totalité des terrains nécessaires, les parties pour lesquelles on serait contraint d'avoir recours à l'expropriation sont relativement faibles.

La grosse majorité des propriétaires ont en effet compris qu'en cédant à l'amiable à la ville les parties d'immeubles utiles à l'ouverture du Boulevard, il en résultera une plus-value importante du complément des dits immeubles.

La réalisation de ces projets serait assurée par un emprunt spécial qui peut être contracté dans des conditions aussi avantageuses, et qui trouvera en gage dans la recette qu'apportera le recette d'octroi sur les charbons dont il n'a pas été fait état dans le budget de la précédente année.

La nouvelle gare et ses voies d'accès, le boulevard de ceinture, quelles belles choses pour le développement industriel et commercial de Tourcoing dont la transformation définitive en grande ville va sans cesse se compléter !

Théâtre municipal

Pour être une opérette la *Mascotte*, est cependant de celles que l'on revoit toujours avec un nouveau plaisir. C'est dire qu'il y aura sûrement toute à la représentation qui sera donnée aujourd'hui au matinée au Théâtre municipal.

La rénovation du théâtre du Riequeno-Tout

Beaucoup de nos concitoyens se rappellent, ce pour le moins qui entende parler du théâtre du Riequeno-Tout qui se trouvait installé le bas de côté de la Planche, sur un emplacement planté de deux rangées d'arbres.

Certaines troupes nomades et aventurées et mécontentes des acteurs, et des tentées des spectateurs, qui encore fréquemment rapportées et prêtent toujours à rire.

Notre intimiste Bruxellois, Jules Wattieux, a entrepris la rénovation du théâtre du Riequeno-Tout. Il en a reconstruit en grande partie le rétablissement, et le 31 janvier prochain, il pourra ouvrir ses portes à un public enchanté de trouver un théâtre confortable et de bien-être.

Une troupe bien choisie y donnera des représentations de vaudeville et de comédie.

Ceux qui aiment à se distraire le mieux possible, ont nombreux, et manqueront pas d'aller qui bientôt offrira d'abord à cette nouvelle salle, dont le Théâtre municipal deve vraisemblablement trop petite en jour-là.

Le rideau se lèvera à 7 heures 1/2.

Les demandes en autorisation de bâtir

Dans le courant de décembre, les demandes nouvelles en autorisation de bâtir ont été déposées à la mairie :

MM. Sion-Hodon, une maison rue du Général Drouot ; Jules Delespierre, une maison rue de Dunkerque ; Jules Desurmont et fils, un mur rue de Bradford et rue de l'Epine ; Leonard Dubar, une maison rue de Calais ; Emile Duvillier, une maison rue Chanzy ; Henri Gellen, une maison rue Nouvelle, une deuxième maison rue de St-Pétersbourg et de Riga ; Leonard-Dubar, un magasin rue du Jura ; Pannetier, 2 maisons rue d'Angers.

Menus faits locaux

— M. Fidèle Dubrac, 41 ans, fileur chez Legrand et Compagnie, filateurs de coton, rue d'Accetelle, a été blessé au gros orteil du pied droit par le chute d'un poids de bascule de son métier. Docteur Vienne quelques jours.

— Mlle Modestine Sirarne, 17 ans, ouvrière de préparation chez Devillier frères, filateurs de coton, a eu la médiane et l'annulaire droit pris entre un engrenage et son rouvoirement. Docteur Debosby, 8 semaines.

— Mme Elise Hogue, 28 ans, tisseuse chez Bayard-Parent frères, rue Fin de la Guerre, a contracté une contusion légère de la jambe produite par un plateau d'escopette. Docteur Vermesch, 15 jours.

— M. Julien Vallée, 16 ans, tireur chez M. Henri Lefebvre, rue de l'Ambiorix, a fait pas chute en montant sur une pile de balles et s'est blessé au coude et à la hanche gauche. Docteur Debosby, 12 jours.

— M. Jules Coudy, 21 ans, ratinheur, chez Devillier-Wattine a heurté un clou de bois qui lui a pénétré dans la plante du pied gauche. Docteur Delaichy, 10 jours.

— Sous l'inculpation de mendicité en réunion est été arrêtée Cyrille Pipo, 21 ans, peigneur et Moïse Vandebrouck, 54 ans, tisserand.

— M. Charles Laurent, fileur, rue de Gand, 240, a signalé la disparition de son jeune fils, Jeanne, seize ans, ouvrière de la filature Dessurmont, rue de Bradford. Cette disparition remonte au 2 janvier.

UNE BONNE NOUVELLE pour les habitants de Tourcoing et des environs : Nous apprenons que la **Palais des Nouveautés de Roubaix** ouvre un dépôt de marchandises demain lundi, 9 janvier, 5 2, rue **Fidèle Lebocoq**, en face la rue Chanzy (près la nouvelle poste), **Tourcoing**.

Toutes les marchandises seront vendues à vil prix, les acheteurs seront donc sûrs de trouver des occasions vraiment extraordinaires.

« Le Nord »

Par décision du Conseil d'administration de la Compagnie d'assurances « *Le Nord* » (Incendie et Vie), MM. Ernest Simoëns et Victor Lemoine, associés sous la raison sociale « Simoëns et Lemoine », sont nommés agents-généraux de ladite Compagnie pour la région de Tourcoing, en remplacement de M. Paul Duquesney, décédé.

Les nouveaux titulaires ont transféré le siège de l'Agence au domicile de M. Simoëns, rue Winoc-Choquel, n° 123.

Théâtre municipal

Place Lorentz (Direction : A. Bourdelle) — Dimanche 8 janvier 1905, en matinée, spectacle extraordinaire, **La Mascotte**, opérette en 3 actes, paroles de MM. Henri Chivot et Alfred Duru, musique de E. Audran.

Les principaux rôles seront tenus par Mlles Jeos Harre et Piguilles, MM. Pietri, Regis, Chancel.

On commencera par un vaudeville du répertoire.

Orchestre de Grand-Théâtre municipal de Lille.

La location sera ouverte jusqu'à dimanche à midi.

Bureaux à 2 h. 1/2 ; Rideau à 3 h.

Prix ordinaire des places.

Maison BLONDEAU

Près le Grand'Poste, TOURCOING

Vêtements sur mesure livrés en 24 heures

Installation complète de Cafés et Estaminets

DÉPÔT DE CHAISES EN BOIS COURBÉ

Fabrique de Banquettes Riches et Perforées

DESMEDT

Bazar Universel, 87-87bis, rue de Tourcoing

TOURCOING

Cinq Installations fabriquées aux nouveaux Modèles sont visibles au Magasin

Cabinet d'affaires Paul Lorthiois

81, rue Nationale, TOURCOING

Directeur : FERDINAND CHANTRY, ancien principal clerc de notaire.

Achats, ventes et locations de propriétés, partages, mutations après décès, ventes de sociétés, recettes de loyers, placements hypothécaires.

Etat-Civil

Naissances du 7 janvier. — Dumbempe Marie, rue de Boulogne, 29 — Plaisant Elise, rue de Bitche, 2 — Bonvarlet Julien, rue d'Avesnes — Vleminck Jules, rue de Solesmes, 146.

Décès — Bisert Leon, 1 an, rue de So